



Communauté de communes

Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires

OBJET : Budget Primitif 2024
Budget Annexe Service Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures
Ménagères (SICTOM TEOM)

EXPOSE

Le Budget Primitif 2024 prévoit d'intégrer les résultats cumulés de l'année 2023.

Ces résultats par section sont les suivants :

Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	4 978 729,56
Dépenses de fonctionnement	4 921 255,34
Résultat de l'exercice	57 474,22
Report antérieur	656 533,24
Cumul	714 007,46

Investissement

Recettes d'investissement	1 515 513,49
Dépenses d'investissement	190 216,66
Résultat de l'exercice	1 325 296,83
Report antérieur	476 903,62
Cumul - report sur 2024	1 802 200,45

restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-282 631,28
Solde des restes à réaliser	-282 631,28

Besoin/excédent de financement	-1 519 569,17
--------------------------------	---------------

Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	714 007,46

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de reprendre au Budget Primitif 2024, l'intégralité des résultats indiqués ci-dessus qui ont fait par ailleurs l'objet d'une validation par Mme la responsable du SGC de Nort sur Erdre.

Conformément à l'instruction M57, ce budget est voté par nature au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Il est complété, pour information, par une présentation croisée par fonction.

Par ailleurs, le référentiel M57 offre la possibilité à l'assemblée délibérante de déléguer à l'exécutif la possibilité de réaliser des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Il vous est proposé de fixer cette possibilité au maximum à 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Le budget 2024 se présente en équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement :	5 785 077,71 €
- Section d'investissement : (Y compris restes à réaliser)	4 631 063,24 €

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 6 février 2024.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre le Budget Primitif 2024 du budget annexe SICTOM TEOM de la communauté de communes tel que présenté ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

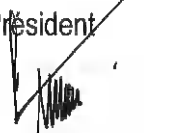
Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 février 2024

Le secrétaire de séance



Matthieu HAMARD

Le Président



Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240220-4-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024

Conseil Communautaire du 15



Le Président,

Alain HUNAUULT

IV - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 42
 Nombre de suffrages exprimés : 52
 VOTES :
 Pour : 51
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de la convocation : le 8 février 2024

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 15 février 2024

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 15 février 2024

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD		
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT		
	Mme Catherine CIRON		
	M. Georges-Henri NOMARI		
	Mme Jacqueline BOMBRAY		
	M. Rudy BOISSEAU		
	Mme Claudie SONNET		
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Simone GITEAU		
	M. Bernard GAUDIN	M. Jean-Noël BEAUDOIN	
	M. François-Xavier LE HÉCHO		
	DERVAL	M. Dominique DAVID	
Mme Jacqueline LEBLAY			
M. Michel HORHANT			
Mme Laurence LE BIHAN			
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Jean-Noël BEAUDOIN		
	Mme Lucie PAUL	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC		
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD		
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD		
	M. Sylvain HAMON		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN		
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	M. Yves FROMENTIN	
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	M. Hervé DE TROGOFF	
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		
	M. Jean-Yves GICQUEL	Mme Marie-Pierre GUERIN	
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		
PETIT-AUVERNE	M. Olivier POIRIER		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		
	Mme Isabelle MICHAUX		
	Mme Catherine LE HÉCHO	M. François-Xavier LE HÉCHO	
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER		
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		
	Mme Marie-Paule SECHET		
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		
	Mme Marie-Anne LAILLET		
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		
	Mme Martine CHEVALIER	M. Bruno DEBRAY	
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	Mme Nathalie PIGRÉE	
	Mme Nathalie PIGRÉE		
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	M. Alain LE TOLGUENEC	
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		

AR-Préfecture

044-200072726-20240220-4-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024



Le Président,

Alain HUNAU

SICTOM RAR 2023

Critères de recherche

Budget	AC - CCCD - ORDURES MENAGERE SICTOM
Collectivité	3 - COMMUNAUTE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL
Exercice	2023
Filtre	[Report] = "Oui"

SICTOM RAR 2023

SICTOM RAR 2023

Code / Libellé	Groupes	Articles	Titres	Engagements	Engagements	N° ligne	Montants
D - Dépense							
20 - Immobilisations incorporelles							
2051	CLS - COLLECTE LOCALISATION	ES12300489	PACK NAVIROID BENNES	4			8,00 €
21 - Immobilisations corporelles							
21828	FAUN	ES12300776	ACQUISITION BENNE A ORDURES MENAGERES	1			210 000,00 €
21828	TRANSPORT S FAST	ES12300573	ACQUISITION BENNE ORDURES MENAGERES	2			1 080,00 €
21838	CLS - COLLECTE LOCALISATION	ES12300489	PACK NAVIROID BENNES	8			3 538,00 €
2188	ESE FRANCE (EX CITEC ENVIRON)	ES12300871	BACS DE COLLECTE	1			6 657,72 €
2188	CONTENUR SL	ES12301079	CONTENEURS ENTERRES	1			2 280,00 €
2188	HERVE SAS	ES12300875	2 CONTENEURS ENTERRES 68 RUE D ANGENIS	1			5 220,00 €
2188	CONTENUR SL	ES12301177	COLONNES AERIENNES POUR VERRE	1			5 325,20 €
2188	SELF SIGNAL SIGNALISATION	ES12300731	PANNEAU DIBOND DECHETTERIE	1			4 132,93 €
2188	CONTENUR SL	ES12300309	BACS DE COLLECTE ET OUVROILES	3			487,44 €
23 - Immobilisations en cours							
2313	2LM	ES12200721	MOE EXTENSION DECHETTERIE PETIT-A(REPORT)	5			27 720,00 €
2313	SOCOTEC AXE POLE EXPERTISE	ES12301250	ETUDE ZONE HUMIDE CONSTRUC DECHET CHBT	1			3 659,00 €
2313	ADEPE	ES12200723	MOE EXT PT AUVERNE +CREAT CHATEA(REPORT)	5			1 799,99 €
2313	CUB ARCHITECTURE	ES12200722	MOE EXT PT AUVERNE + CREA CHATEA(REPORT)	4			3 780,00 €
2313	TOPORETZO	ES12200923	LEVER TOPOGRAPHIQUE DECHETTERIE(REPORT)	1			744,00 €
TOTAL DES MONTANTS							-282 631,28 €

20/12/2023 15:40

1 / 1



Le Président,
Alain HUNAU
Alain HUNAU



AR-Préfecture
044-200072726-20240220-4-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-02-2024

Publication le : 20-02-2024